

ÉCOLE JEAN-LEMAN

Projet de procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Jean-Leman, tenue le 28 avril 2022, via la plateforme TEAMS.

PRÉSENCES

Présent	Absent		Présent	Absent		
X		Mina Moussa	parent	X	Aude Gilone	enseignante
X		Valérie Bernier	parent	X	Valérie Broquet	enseignante
X		Mia Adam	parent	X	Gaétan Bonneau	enseignante
X		Émilie Poirier	parent	X	Elsa Teodoro	enseignante
X		Guy Fortin	parent	X	Céline Lacourse	p. de soutien
X		Emmanuelle Tardif	parent	X	Rachel Poirier	SDG
				X	Isabel Girard	enseignante
	X	Thérèse Gatien	membre de la	X	Sylvie Beauchemin	directrice
			communauté	X	Suzanne Gonsalves	dir. adj.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la rencontre à 19 h 05

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Suzanne Gonsalves est nommée secrétaire.

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Mina Moussa rapporte un questionnement de parents concernant le projet de robotique à l'école. La direction informe les membres que le comité informatique a eu une rencontre aujourd'hui. Elle fera les suivis concernant le plan numérique et les projets pédagogiques à la prochaine séance.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-22.265

Mia Adam, présidente du C.É., fait la lecture de l'ordre du jour du 28 avril 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Poirier, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Au point 7 : Levée de fonds

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2022 ET SUIVIS

21-22.266

Mia Adam, présidente du C.É, présente le procès-verbal du 30 mars 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Rachel Poirier, membre du conseil d'établissement, d'adopter le procès-verbal du 30 mars 2022 avec les corrections et les suivis suivants :

- Dans le titre : Modifier **troisième** séance pour quatrième séance.
- Céline Lacourse était absente à la séance du 30 mars.

Suivis :

4.1 Suivi 4.1.1.1.

Sécurité – Recommandation Nature Action Québec

Mina Moussa propose que les membres du comité se rencontrent pour discuter des recommandations reçues par Nature Action Québec. Un suivi serait fait à la prochaine séance du conseil d'établissement. Les membres discutent de la sécurité autour de l'école lors des déplacements, des solutions et des recommandations très intéressantes proposées par Nature Action Québec.

16.2 Gardiens avertis

Guy Fortin mentionne que certains parents étaient insatisfaits que la formation soit donnée en virtuel. Valérie Bernier mentionne que les parents ont reçu un courriel pour la préparation la veille de la formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

6.1. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

21-22.267

La présidente soulève un questionnement concernant la durée des séances. Plusieurs solutions sont apportées :

- Limiter le temps à chaque sujet
- Éliminer la lecture de l'ordre du jour
- Faire parvenir les sujets à ajouter à l'ordre du jour 2 jours avant la séance
- Limiter les interventions à chaque sujet (une intervention par personne)

Il a été aussi discuté de devancer l'heure des séances à 18 h 30. Il est cependant proposé par Valérie Broquet de faire les changements proposés avant de changer l'heure.

ADOPTÉ À MAJORITÉ

6.2. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 22-23

21-22.268

Sylvie Beauchemin présente et explique le plan de lutte contre la violence et l'intimidation. IL EST PROPOSÉ PAR Elsa Teodoro, membre du conseil d'établissement, de proposer l'adoption du plan de lutte tel que présenté.

Guy Fortin mentionne l'importance de travailler en prévention notamment au niveau de l'organisation et l'animation de la cour d'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. APPROBATION DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE QUOTIDIEN OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉCOLE 21-22.269

IL EST PROPOSÉ PAR Valérie Broquet d'approuver les activités éducatives présentées (voir les documents joints) :

- Ferme Gyon au coût de 7,50 \$ par élève
- Centre de plein air L'Estacade 28,50 \$ par élève

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4. ADOPTION DE LA PROPOSITION DU BUDGET SDG 22-23

21-22.270

Rachel Poirier présente et explique le budget initial du service de garde 2022-2023.

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Fortin d'adopter le budget du service de garde 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5. PROPOSITION D'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (SALON DU LIVRE) 21-22.271

IL EST PROPOSÉ PAR Émilie Poirier d'approuver l'activité des élèves des groupes 102 et 105 et de tenir un salon du livre. Les élèves ont fabriqué des signets qu'ils vendront lors du Salon du livre. Les profits serviront à acheter des albums jeunesse pour les deux groupes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6. PROPOSITION D'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT (VENTE DE GARAGE) 21-22.272

IL EST PROPOSÉ PAR Céline Lacourse de permettre la tenue de la vente-débaras organisée par le club écolo et dont les profits serviront à verdir la classe extérieure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.7. ADOPTION DE LA PROPOSITION D'UTILISER LE DON DE 1 200 \$ DE LA CAISSE POPULAIRE ET DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DES PARENTS DE 800 \$ POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE **21-22.273**

IL EST PROPOSÉ PAR Guy Fortin d'utiliser le don de 1 200 \$ et la contribution volontaire des parents de 800 \$ pour la fête de fin d'année. Cependant, la présidente rappelle aux membres du C.É. que M. Moussa avait proposé que ces sommes soient utilisées pour l'achat de robotique. Cependant, M. Moussa était absent au moment du vote sur la proposition de M. Fortin. Le vote a eu lieu sur la proposition de M. Fortin.

ADOPTÉ À MAJORITÉ

6.8. CONSULTATION DES PARENTS

Le sujet reporté à la prochaine séance. La présidente précise que les sujets de consultation doivent être liés aux services éducatifs. De plus, les consultations ne peuvent toutefois pas viser une personne ou une catégorie de membres du personnel ni une modalité d'intervention pédagogique ou d'un instrument d'évaluation. Elle précise également que la responsabilité de consulter les autres parents de l'école revient aux membres parents du CE. De plus, ceux-ci doivent assurer la confidentialité des renseignements personnels et des résultats. Ils peuvent utiliser l'équipement et les services de soutien administratif de l'établissement.

6.9. CONSULTATION DES ÉLÈVES

Le sujet est reporté à la prochaine séance. Cependant la présidente précise l'obligation des consulter les élèves au moins une fois par année.

7. DOSSIERS D'INFORMATION

7.1. MOTS DES PARENTS

7.1.1. COMMUNICATION ENTRE LES MEMBRES PARENTS ET LES PARENTS DE LA COMMUNAUTÉ

Mia Adam donne des précisions concernant la communication entre les membres parents et les membres de la communauté. Il n'est pas possible d'avoir recours à une adresse courriel personnelle puisque le système de consultation doit pouvoir assurer la confidentialité des renseignements personnels et des résultats. Finalement, elle rappelle que le principe de consultation doit être lié au service éducatif et qu'en aucun cas celui-ci ne doit viser une personne ou une catégorie de membres du personnel ni une modalité d'intervention pédagogique ou d'un instrument d'évaluation.

7.1.2. SUPPLÉANCE DES ENSEIGNANTS/SDG

Sylvie Beauchemin explique que l'école se réfère au plan de contingence du CSSDGS pour pallier la pénurie de personnel.

7.1.3. DEVOIRS ET LEÇONS REÇUS PAR COURRIEL DES PARENTS

Guy Fortin mentionne que certains parents se questionnent concernant l'utilisation des courriels au lieu de l'agenda pour la diffusion du plan de travail. Cependant, la direction rappelle que les modalités d'intervention pédagogique relèvent de l'autonomie professionnelle des enseignants. De plus, plusieurs parents nomment qu'ils apprécient la diffusion du plan de travail par courriel ou par TEAMS.

7.2. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS AU CSSDGS

7.3. MOT DU SDG

7.4. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

7.5. MOT DES ENSEIGNANTS (points remis lors de la prochaine séance)

7.5.1. DEUX ACTIVITÉS EN 3^E ANNÉE

7.5.2. UNE ACTIVITÉ EN 4^E ANNÉE

7.5.3. UNE ACTIVITÉ EN PREMIÈRE ANNÉE

7.5.4. JOUR DE LA TERRE

7.6. MOT DE LA DIRECTION

7.7. CORRESPONDANCE

7.8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

8. AUTRES SUJETS

9. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : JEUDI 26 MAI 2022

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

21-22.276

IL EST PROPOSÉ PAR Rachel Poirier de lever l'assemblée à 21 h 12 et de reporter les sujets à la prochaine séance qui aura lieu le 26 mai prochain.

Mia Adam
Présidente

Sylvie Beauchemin
Directrice